

Ne transigeons pas avec le droit de l'étranger

Deux années après la dernière loi sur l'immigration, le gouvernement veut réformer le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et des Demandeurs d'Asile (CESEDA) « *pour lutter contre l'immigration subie, promouvoir une immigration choisie et une intégration réussie* ». L'immigration est ainsi officiellement reconnue pour sa contribution à notre société et des mesures devraient favoriser l'insertion, ce qui nécessite des efforts de part et d'autre. Nous sommes bien conscients qu'un tel sujet est complexe et que la responsabilité des législateurs est très lourde pour décider dans l'intérêt général. Nous tenons donc à dire nos alertes.

En privilégiant une immigration « choisie » vis-à-vis d'une immigration dite « subie » contre laquelle il faudrait lutter, se profile un recul des droits liés au respect de la vie familiale et à l'accueil des demandeurs d'asile. Ce projet veut d'un côté attirer les étrangers talentueux et compétents, ou utiles pour combler certains besoins de main d'œuvre, mais de l'autre augmenter les obstacles pour ceux qui doivent bénéficier des conventions signées par la France sur les droits fondamentaux. Le durcissement des procédures et les allongements multiples de délai vont mettre en danger la solidité des couples avec des incidences notables sur leurs enfants. Le projet accule à la désespérance les milliers d'étrangers présents depuis longtemps en France, « sans-papiers », à l'heure où il entrouvrirait le marché du travail.

Cette réforme s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste. Seront acceptables en France les étrangers perçus comme nécessaires pour l'économie, la personne humaine et sa situation personnelle devenant secondaires et ses droits restreints. Il est de notre devoir de chrétiens de rappeler que l'homme doit toujours être au cœur de nos choix et la loi toujours viser à protéger les plus faibles. Les premiers à « subir » la migration sont ceux et celles qui sont poussés sur les routes de l'exil, contraints par la pauvreté et la mauvaise gouvernance. Le bien commun, qui ne se limite pas à nos frontières, exige de marquer une priorité réelle et proclamée pour le développement, notamment pour que nul ne soit obligé d'émigrer contre sa volonté. L'aide au développement dans le monde et l'accueil de l'étranger sont devenus des responsabilités majeures qui supposent une solidarité accrue et une remise en cause de nos modes de vie. En tant que citoyens et chrétiens nous ne pouvons pas accepter la vision d'une société centrée sur elle-même, ni donc cette vision de l'homme qui va à l'encontre de notre tradition et de nos convictions pour le Bien commun.

Motivés par la solidarité et la défense des plus faibles, en partenariat avec de nombreux membres de la société civile, nos organismes, mouvements, associations et services chrétiens refusent que des mesures de plus en plus restrictives propulsent des milliers d'hommes et de femmes dans la précarité et le désespoir.

Aussi estimons-nous nécessaire d'éveiller les consciences, d'appeler à la vigilance, à l'information sur ce projet de loi qui compte des dispositions inquiétantes.

Nous nous engageons à agir pour que notre société porte un autre regard sur l'immigration.

INITIATIVE DES CHRETIENS POUR L'INFORMATION SUR LE PROJET DE LOI « IMMIGRATION ET INTEGRATION ».

Initiateurs :

- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
- Cimade – Service Œcuménique d'Entraide
- Secours Catholique – Caritas France
- Service National de la Pastorale des Migrants.

Signataires nationaux :

- ACAT-France
- Action Catholique des Enfants
- Action Catholique Ouvrière
- Action Catholique Générale Féminine
- Action Catholique des Milieux Sanitaires et Sociaux
- Association des Cités du Secours Catholique
- Association Espoir
- Association Française des pharmaciens Catholique
- Association « Les Champs de Booz »

- CASP
- Centre de Recherche et d'Action Sociales (Ceras -Projet)
- Carrefour de l'Eglise en Rural
- Commission Provinciale Justice et Paix des OMI
- Communauté Mission de France
- Conseil national de l'Alliance Nationale des UCJG-YMCA
- DEFAP
- Dialogue et coopération
- DOM'Asile
- Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
- Equipes Enseignantes
- Equipe Nationale des Prêtres-Ouvriers
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fils de la Charité
- Franciscain International
- Jeunesse Indépendante Chrétienne
- Jeunesse Ouvrière Chrétienne
- Justice et Paix-France
- Mission de la mer
- Mission Populaire Evangélique de France
- Mouvement Chrétien des PTT
- Mouvement du Nid
- Œuvres et Institutions des Diaconesses

- Pax Christi
- Petites Sœurs de l'Assomption
- Réseau Chrétien Immigrés
- Réseau Foi-Justice Europe – Afrique
- Secrétariat National de la Mission Ouvrière
- Service National des Gitans et Gens du voyage
- Sœurs de Notre Dame
- Société des Missionnaires d'Afrique
- Union Nationale des CPCV
- Vivre ensemble l'Evangile Aujourd'hui

Nos organisations invitent chacun à lire l'argumentaire qu'elles ont élaboré et qui met en évidence certains aspects du projet de loi, révélateurs de ses dangers. Utilisons-le pour informer, débattre, interpellier les élus qui sont nos représentants...

S/c Service National de la Pastorale des Migrants

269 bis, rue du Fg Sainte Antoine – 75011 PARIS
Tél. : 01 43 72 47 21 - fax : 01 46 59 04 89
snpm@eglisemigrations.org - www.eglisemigrations.org